

RETRAITES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Historiquement, la pension de retraite a été construite avec comme objectif syndical la continuation à vie du salaire atteint à 55 ans. Le modèle a été le régime de la fonction publique, étendu à l'EDF (où on parle de "salaire d'inactivité"), à la SNCF et aux autres entreprises publiques. Ainsi au début des années 1990, le taux de remplacement du dernier salaire net dans la première pension nette était de 84% dans le privé pour une carrière de 37,5 ans. On s'approchait ainsi de la revendication d'un taux de remplacement de 75% du meilleur salaire brut (soit 100% du net) à un âge le plus bas possible (55 ans et 50 ans pour les métiers pénibles), avec indexation de la pension sur les salaires. Le financement de l'actuel système par répartition est basé sur des cotisations prélevées sur les salaires (cotisations salariales et patronales).▲

Analyse critique de la situation actuelle

Sous prétexte de sauver le régime des retraites, les contre-réformes se sont accumulées ces dernières années avec 2 conséquences majeures : l'âge de départ en retraite a été retardé pour certain-e-s (fonctionnaires notamment) et le niveau des pensions a diminué pour le plus grand nombre (qui n'auront pas cotisé le nombre d'années suffisantes à l'âge du départ).

Les idéologues de la pensée unique veulent nous faire avaler que la question des retraites n'est qu'une question comptable, et donc que, dans la logique des choses, «il n'y a pas d'alternative», et qu'il faut faire des «sacrifices». Ils feignent de vouloir sauver la retraite par répartition alors que la baisse des pensions ne fait qu'augmenter la part des retraites complémentaires privées. Outre leur principe que nous rejetons, ces fonds de pension ont de plus montré le risque élevé qu'elles comportent pour les épargnant-e-s.

De fausses justifications

- 1ere entourloupe : «on vit plus longtemps, donc il faut travailler plus longtemps».

Faire un lien de cette manière entre travail et santé est une aberration quand on sait à quel point le travail est une source de souffrance, et les dégâts qu'il occasionne. D'ailleurs, dans les pays dans lesquels les régressions sociales sont les plus sévères, l'espérance de vie est en train de stagner, voire de régresser, nonobstant les «progrès de la médecine» (sans parler de l'espérance de vie en bonne santé qui est en diminution en France)¹. Il faudrait dire : «Pour vivre plus longtemps, travaillons moins longtemps.»

- 2e entourloupe : «il y aura trop de retraités et pas assez d'actifs».

Cette vision masque la question de fond qui est celle de la répartition des richesses. La productivité a augmenté de façon spectaculaire entre les années 50 et aujourd'hui (bien plus que le taux retraités/actifs). A qui cette productivité a-t-elle profité ? Certainement pas à la majorité des salarié-e-s qui sont pourtant à la source de cette augmentation de richesses. Parallèlement, dans ce pays prétendument en faillite, une minorité a accumulé des richesses dans des proportions gigantesques². Ce pays produit suffisamment de richesses pour offrir une bonne retraite à toute la population, à condition que sa répartition soit équitable. Il n'y a en effet aucune raison de prolonger après la retraite les inégalités, notamment salariales, qui se créent dans le travail.

Un mensonge : «il faut retarder l'âge du départ, pour avoir une pension à taux plein».

Le COR (Conseil d'Orientation des retraites) fait le constat que l'âge moyen du départ en retraite n'a pas beaucoup changé, surtout pour le privé, et que beaucoup de travailleur-s-es n'ont donc pas pu cotiser le nombre de trimestres nécessaires (chômage, congés de maternité, préretraites imposées, ...). En conséquence, c'est le niveau des pensions qui a chuté, ce qui est scandaleux dans un pays où les richesses ne manquent pas.

¹ L'espérance de vie en bonne santé est passée en France de 64,6 ans en 2008 à 63,5 ans en 2010 chez les femmes, et de 62,7 ans à 61,9 ans chez les hommes (source : INED)

² La moitié de l'épargne financière en France est détenue par les 10% les plus aisés, cela représente environ 1994 milliards d'euros, c'est à dire un montant supérieur à l'intégralité de la dette publique française. D'autre part, sur les 2000 milliards de PIB de la France, 300 correspondent à des dividendes. (Source : Insee)

Les vraies causes d'un faux déficit

Si le déficit de la branche "retraite" de la sécurité Sociale est réel, il n'a rien de dramatique : 7,9 milliards d'euros actuellement selon la CNAV alors que le coût des niches et des fraudes fiscales est évalué par les services de l'État à plus de 100 milliards d'euros. Mais c'est surtout à ses causes qu'il faut s'intéresser car la généralisation des bas salaires, le chômage, les nombreuses exonérations de charges sociales, les préretraites résultant des plans sociaux ou encore le système des travailleurs étrangers détachés (qui travaillent en France mais cotisent dans leur pays au nombre de 220 000) constituent un manque énorme dans le financement des retraites.

La reproduction des injustices du salariat

Le système actuel ne fait que reproduire les inégalités vécues par certain-e-s travailleur-ses-rs : les femmes, qui cotisent généralement moins longtemps, ainsi que tou-te-s celles et ceux qui sont touché-e-s par le chômage et la précarité. Il reproduit aussi les inégalités de revenus avec des pensions faibles pour les travailleur-ses-rs qui ont touché des bas salaires.

Notre vision de la retraite

Nous concevons la retraite comme un nouveau temps de vie débarrassé du travail contraint, actuellement nécessaire dans la vie des prolétaires pour subvenir à leurs besoins. C'est donc une période de liberté croissante dans laquelle peuvent s'exprimer le droit à la paresse d'une part, et les activités citoyennes, familiales, solidaires, ... d'autre part. Cette émancipation du salariat pourra constituer une base expérimentale à généraliser sur les différentes périodes de la vie dans l'objectif de construire une nouvelle société.

Nos revendications

C'est pourquoi SUD Éducation revendique aujourd'hui :

- ➔ **une pension unique de retraite pour tou-te-s, sans conditions, à l'âge de 55 ans;**
 - ➔ **le financement de ces pensions par un prélèvement direct et progressif sur les richesses produites par le travail.**
-

éducation
SUD